

P. 6-7 **DOSSIER**

## ENTRETIEN

### RÉPARATIONS DANS VOTRE LOGEMENT : DE QUOI ÊTES-VOUS RESPONSABLE ?



04

**ANNIVERSAIRE**

UNE GARDEN PARTY POUR LES  
100 ANS DE LA SRL HERSTAL



08

**LA CANDIDATURE  
A ÉTÉ DÉPOSÉE**

30 LOGEMENTS  
INCLUSIFS EN PROJET



Rue de Jemeppe 229  
B-4431 LONCIN  
T. : 04 263 02 00  
F. : 04 263 02 90  
BE 0878.945.605  
info@begx.be

**beGx**  
Bureau de Géomètres-Experts

**uman**  
architect

# Votre publicité dans notre journal (entre-nous)

JOURNAL D'INFORMATION DE LA SRL HERSTAL



**Contact**

Joël Bisschop · 04 256 95 74 · j-bisschop@srlherstal.be



www.srlherstal.be

## P. 4-5 ENSEMBLE

- Quelles **missions** pour le **Comité Consultatif des Locataires et Propriétaires** (CCLP) ?
- Plein succès pour le **jardin potager de Liers** !
- **Garden party** pour les **100 ans de la SRL Herstal**

## P. 6-7 DOSSIER

- **ENTRETIEN**  
Réparations dans votre logement : de quoi êtes-vous responsable ?

## P. 8-9 DANS NOS MURS

- **30 logements inclusifs** en projet
- **Plan de rénovation 2020-2024**
- **Nouvelle signalétique** pour les intervenants extérieurs

## P. 10-11 EN PRATIQUE

- **Récolte des revenus**
- **Précompte immobilier** : les remboursements arrivent !
- **Énergie** : pour faire des économies, limitez votre consommation

## P. 11 AGENDA

- Les futurs **événements** de la ville de **Herstal**
- Les futurs **congrès** à la **SRL Herstal**

Éditeur responsable :  
Frédéric Sevrin,  
directeur-gérant de la SRL Herstal

Comité de rédaction :  
Pascale Léonard  
Audrey Burette  
Guy Thomas  
Joël Bisschop

Production : CRD srl

Impression : Henroprint (tirage : 2500 ex.)

# (entre-nous)

JOURNAL D'INFORMATION DE LA SRL HERSTAL



Philippe Bohet

## ENTRETIEN ET RESPONSABILITÉS

Chers locataires de la SRL Herstal,  
Chers amis, chers amis,

Les hautes températures de l'été ont tout doucement fait place aux journées qui rafraichissent... Si la météo nous est encore favorable, nul doute que nous apprécions parfois également nous retrouver dans notre chez-soi. Un lieu accueillant, qui nous rassemble et nous ressemble. Pour cette raison, nous tenons, dans ce numéro de l'(Entre-nous), à refaire le point sur les responsabilités qui vous incombent en tant que locataires. Mais aussi à revenir sur les réparations et l'entretien qui sont à notre charge, en tant que propriétaire.

La Cellule patrimoine procède régulièrement à des visites de logements. Une manière de garder un œil sur la situation et de limiter les risques. Bien sûr, vous pouvez personnaliser votre logement. Mais n'oubliez pas que tout aménagement doit être réversible et que vous devez toujours, préalablement, obtenir l'autorisation de la SRL Herstal. Au terme de votre contrat, votre logement doit nous revenir tel qu'il vous a été loué.

Certains logements sont en meilleur état que d'autres, et nous en sommes conscients. Malheureusement, compte tenu de la flambée des prix des matériaux de construction, nous sommes tenus de revoir nos ambitions à la baisse même si notre investissement financier reste identique... À notre grand regret, nous ne sommes plus en mesure de rénover les 757 logements prévus dans notre plan de rénovation 2020-2024. Une mauvaise nouvelle, alors que la crise énergétique frappe bon nombre d'entre vous de plein fouet... Sachez néanmoins que, comme toujours, nous ferons tout pour améliorer les conditions de vie d'un maximum d'entre vous !

Par ailleurs, comme vous le savez, cette année est une année festive pour notre SRL qui fête ses 100 ans ! À cet égard, comme vous le lirez dans ce numéro, nous avons organisé le 2 septembre dernier, au sein de notre siège social, une après-midi récréative à laquelle vous étiez toutes et tous conviés. Je tiens à souligner la présence bien marquée du C.C.L.P. à cet événement et, au nom de tous les enfants présents, à les remercier pour la mise à disposition d'un château gonflable ! Cette participation du C.C.L.P. démontre, une nouvelle fois, l'investissement de ces locataires élus, au service de tous.

Tandis que nous nous dirigeons vers la fin de l'année, je voudrais vous souhaiter de profiter de cet automne et de ses couleurs, en espérant que l'hiver qui arrive soit plus serein que les derniers que nous avons connus.

Philippe Bohet,  
Président de la SRL Herstal

## Quelles missions pour le Comité Consultatif des Locataires et Propriétaires (CCLP) ?

Le CCLP, relais entre les locataires et la SRL Herstal, joue un rôle clé dans le fonctionnement de notre société. Mais quels objectifs remplit-il ? Explications.



Peu de locataires connaissent le Comité Consultatif des Locataires et Propriétaires (CCLP). Pourtant, il joue un rôle indispensable dans le bon fonctionnement de notre société puisqu'il est là pour relayer les informations entre les uns et les autres.

### Ses missions :

- ➔ Répondre aux questions d'intérêt collectif
- ➔ Accueillir les nouveaux locataires en collaboration avec la société
- ➔ Organiser et participer à des activités et des animations de quartier, en partenariat avec les acteurs locaux (Commune, CPAS, société de logements,...)
- ➔ Donner son avis sur les relations entre société et habitants, sur l'entretien des logements et leurs abords, sur les projets de rénovation et de construction,...
- ➔ Contrôler et approuver les charges locatives
- ➔ Informer les locataires et propriétaires sur les missions du comité, sur ses activités et les avis qu'il rend

En parallèle, le CCLP informe également les animateurs des quartiers dans lesquels la SRL Herstal est impliquée qu'il peut participer aux activités socioculturelles, fêtes des voisins, manifestations sportives,... en y apportant sa contribution (cocognes, châteaux gonflables, tartes,...)

Pour plus d'informations, vous pouvez prendre contact avec Monsieur Lucien Heudt, Président, à l'adresse [cclpherstal@gmail.com](mailto:cclpherstal@gmail.com) et lors des permanences au local

(avenue L. De Brouckère 14/02, Herstal) chaque 3<sup>e</sup> lundi du mois à 18h30.





DES LIENS ENTRE VOISINS

## Plein succès pour le jardin potager de Liers !

Une douzaine de carrés potagers sont mis à disposition des locataires qui le souhaitent.

Le jardin partagé de la cité de Liers ne désemplit pas ! Depuis la mise en location des 60 nouveaux logements en janvier 2019, des locataires profitent de carrés potagers, où ils cultivent ce que bon leur semble, saison après saison. *“Nous sommes très satisfaits, sourit Audrey Burette, coordinatrice clientèle à la SRL Herstal. L'ensemble des parcelles a été attribué et est entretenu. Le potager s'autogère...”*

Ce projet de cohésion sociale porte donc ses fruits. *“On est solidaire, on s'arrange entre nous, témoigne Timothee Collin, l'un des locataires concernés. On se partage les légumes, on en donne également parfois à des personnes qui ne sont pas impliquées dans le potager. On crée des liens avec les voisins. Quand on est arrivé ici, tout était nouveau, on ne se connaissait pas. Aujourd'hui, on partage nos expériences...”*

Une douzaine de parcelles sont ainsi mises à disposition des locataires. Toutes de tailles différentes, pour contenter toutes les demandes. Les outils, communs, sont stockés dans une cabane de jardin. Les eaux récupérées sur son toit alimentent deux citernes à eau de pluie permettant l'arrosage des cultures. Et quand elles sont vides, les locataires ont accès au puits de la SRL.

*“Pour moi, c'est un vrai plus, confie Thimotee Collin. Auparavant, je vivais dans une maison avec un grand jardin. Aujourd'hui, nous avons un appartement avec terrasse. Cet accès au potager me permet de montrer à mes enfants qu'on trouve des légumes ailleurs qu'au supermarché...”*

ANNIVERSAIRE

## Une garden party pour les 100 ans de la SRL Herstal

C'est dans une ambiance joyeuse et conviviale que locataires, administrateurs et membres du personnel (les anciens et les actuels) ont porté un toast aux 100 ans de la SRL Herstal au cours d'une garden party organisée dans les jardins du siège social.



Après les discours du Président, Monsieur Philippe Bohet, et du Bourgmestre f.f., Monsieur Jean-Louis Lefebvre, évoquant la longue histoire de notre société, place a été faite à la fête. Un moment de partage et de plaisir, pour les petits comme pour les grands !



# ENTRETIEN

## Réparations dans votre logement : de quoi êtes-vous responsable ?



Qu'est-ce qui est à charge des locataires ? Qu'est-ce qui incombe au propriétaire ? Pas toujours facile de savoir qui est responsable de quoi... Petit rappel de vos obligations et de celles de la SRL Herstal.



Dans vos logements, il n'est pas rare de devoir procéder à quelques petites réparations dues à leur occupation. Mais en fait, quoi est en charge de qui ? Est-ce à vous, locataires, à intervenir, ou est-ce à la SRL Herstal, propriétaire des lieux, de réparer les dégâts ? Certaines rénovations sont à votre charge, d'autres sont sous notre responsabilité.

Pour lever tout doute, il existe un arrêté du Gouvernement wallon qui détermine la répartition des réparations, travaux et entretiens à charge du propriétaire ou incombant au locataire.

### Ainsi, la SRL prend en charge :

- ➔ Les **grosses réparations** ;
- ➔ Les **réparations de gros entretien**, c'est-à-dire celles qui peuvent devenir nécessaires pendant la durée du bail et qui sont autres que les réparations locatives ou les grosses réparations ;
- ➔ Les **réparations résultant de l'usure normale**, de la vétusté, de la force majeure, d'un vice de construction ou d'une malfaçon ou encore celles qui auraient dû être faites avant l'entrée du locataire dans les lieux loués ;

- ➔ La **réparation ou le remplacement des éléments en panne ou défectueux** pour autant que le locataire nous en informe et que la cause ne soit pas liée à un mauvais usage ou à un manque d'entretien de la part du locataire ;
- ➔ La **transmission** au preneur de toutes les **informations utiles** pour assurer le bon usage des appareils, équipements et matériaux mis à sa disposition dans le bien loué.

### Le locataire, lui, assume :

- ➔ Les **réparations locatives** ou de menus entretiens ;
- ➔ D'obligatoirement **prévenir le bailleur**, dans un délai raisonnable, de toute défectuosité ou anomalies dans le bien loué. A défaut, le locataire s'expose à devoir supporter l'aggravation des dommages causés par sa passivité.

### Pour vous aider à y voir clair, la SRL a créé des outils pour vous permettre d'aller chercher vous-mêmes la bonne information :

- ➔ **Deux maisons interactives sont accessibles sur le site internet de la SRL :**

[www.srlherstal.be/INTERACTIVE/index.html](http://www.srlherstal.be/INTERACTIVE/index.html)

Chaque maison propose des conseils sur un thème différent. L'une est consacrée à l'entretien du logement, l'autre aux économies d'énergies. Elles permettent de rappeler clairement les droits et devoirs des locataires. "Dans ces maisons, on peut se balader avec la souris, explique Audrey Burette, coordinatrice clientèle à la SRL. Des fenêtres s'ouvrent et indiquent par exemple qui doit prendre en charge quel type de réparations. C'est didactique, intéressant et facile à utiliser."

- ➔ La **farde d'accueil** que vous avez reçue à votre entrée dans votre logement contient des fiches classées par thème, tels que l'entretien des égouts

ou le débouchage des corniches. Les documents sont clairs et imagés, de manière à vous donner des informations précises.

- ➔ Des **animations** sur les droits et devoirs des locataires et du propriétaire sont organisées à la Régie des Quartiers de Herstal pour les nouveaux occupants, lors de la signature de leur bail.

### Vous avez des questions ?

**N'hésitez pas à contacter votre chargée de clientèle, qui vous aidera à y voir plus clair :**

- ➔ Madame Caroline D'AMICO  
04 256 95 52 · c-damico@srlherstal.be
- ➔ Madame Dominique DOYEN  
04 256 95 54 · d-doyen@srlherstal.be

## DES VISITES DE CONTRÔLE DU PATRIMOINE

Pour évaluer les risques liés à l'occupation quotidienne ou à long terme, la Cellule patrimoine effectue régulièrement des visites de logements.

S'il est nécessaire de rappeler les responsabilités de chacun, la SRL joue également la carte de la prévention. Régulièrement, la société procède au contrôle de ses bâtiments. Les techniciennes de la Cellule patrimoine, Maud Boinet et Ines Benaissa, sont chargées de vous rendre visite afin d'évaluer les risques de la gestion du logement pendant son occupation. La société comptant 1.800 logements, elles en font le tour en environ 3 ans.

### Elles constatent 3 éléments :

- ➔ Le logement présente-t-il un problème d'hygiène ?
- ➔ Le logement présente-t-il un problème de sécurité ?
- ➔ Le logement présente-t-il des dégradations ?

"Si on constate un problème, on impose une remise en ordre immédiate, indique Audrey Burette, coordinatrice clientèle. Il y a ensuite un deuxième contrôle, puis un troisième si nécessaire. Si les travaux demandés n'ont pas été exécutés, on entame une procédure judiciaire pour exiger la remise en état du logement." Il s'agit également de contrôler l'occupation dans un objectif à long terme. Autrement dit,



Maud Boinet



Ines Benaissa

la Cellule patrimoine évalue le risque lorsque les locataires quitteront le logement et estime si une remise en état d'aménagement lourd s'imposera.

"Par exemple, la construction d'un barbecue en dur dans le jardin ou la pose de lambris au plafond nécessitera une remise en état lors du départ du locataire, précise Audrey Burette. Les visites permettent d'évaluer le risque financier que ces travaux peuvent représenter." Dans un cas comme dans l'autre, les situations à risque repérées sont transmises au pôle social, qui peut proposer un accompagnement aux personnes lorsqu'une difficulté est identifiée par le référent social.

"On suggère un accompagnement social, la mise en place de services d'aide à domicile, ou encore du coaching, qui peut se faire en parallèle du reste, ajoute Audrey Burette. On a des situations qui fonctionnent bien, les gens sont satisfaits d'être coachés". L'idée n'étant pas de prendre les locataires en défaut, mais de trouver une solution au problème relevé.

LA CANDIDATURE A ÉTÉ DÉPOSÉE

## 30 logements inclusifs en projet

La SRL, en partenariat avec l'AIGS, a répondu à un appel à projets pour construire 15 logements destinés à des personnes vulnérables et en perte d'autonomie. Solidaris souhaite en construire 15 de plus.



Les logements inclusifs, vous connaissez ? Il s'agit de logements destinés à des personnes vulnérables et en perte d'autonomie, porteuses de handicap ou âgées de plus de 65 ans. Ces logements leur permettent de garder un minimum d'indépendance dans leur vie quotidienne, notamment grâce au soutien d'un coordinateur de projet de vie et de la mise en place de services collectifs et solidaires. Ils apportent donc une alternative aux logements "classiques" ou à l'accueil en résidence-service.

Y'en aura-t-il prochainement sur le terrain situé à l'arrière du siège social de notre société de logements ? C'est en tout cas la volonté de la SRL Herstal, puisque elle s'est associée à l'Association Interrégionale de Guidance et de Santé (AIGS) et à l'ASBL AUTONOMIS (du réseau SOLIDARIS) pour répondre à un appel à projet lancé par l'AVIQ, l'Agence wallonne pour une Vie de Qualité. L'objectif : concevoir un ensemble de 15 logements inclusifs, autonomes et solidaires et d'une salle communautaire, dans le cadre du Plan pour la Reprise et la Résilience.

*"Nous avons les terrains et l'habitude de construire, indique Vincent Lejeune, coordinateur Patrimoine. L'AIGS est plus à même de répondre au volet social. Nous avons choisi un site qui nous semble particulièrement adapté, près de la maison de repos le "Doux Séjour", d'une résidence service, d'une maison intergénérationnelle favorisant des rencontres*

*et d'une quarantaine de logements sociaux et acquisitifs. Il est desservi par les transports en commun et proche de toutes les commodités."*

De son côté, Solidaris, via sa filiale Autonomis, a pour projet de créer sur le même site 15 logements dont 5 logements publics supplémentaires et 10 destinés soit à des personnes à mobilité réduite avec un encadrement coopératif, soit à des personnes en convalescence ou revalidation. Autrement dit, des logements destinés à des personnes devant quitter l'hôpital mais pas encore suffisamment autonomes pour retourner à la maison.

*"Il y a donc une possibilité d'agrandir le projet, pour autant que nous soyons sélectionnés et que Solidaris trouve un financement pour construire, précise Vincent Lejeune. C'est une belle opportunité..."*

La SRL Herstal, l'AIGS et AUTONOMIS ont déposé leur candidature mi-septembre. Les résultats seront connus fin mars 2023. Seuls trois projets seront sélectionnés en province de Liège. Si celui de Herstal fait partie de ceux-ci, les travaux devraient commencer en 2025 pour un budget de 6,6 millions d'euros, financé par l'Europe et la Wallonie à hauteur de 5,2 millions d'euros.



## PLAN DE RÉNOVATION 2020-2024

# Moins de travaux que prévus...

La crise frappe partout, y compris à la SRL Herstal ! Impossible, compte tenu des budgets actuels, de rénover tous les logements prévus dans le plan de rénovation.

La flambée des prix des matériaux de construction touche malheureusement de près notre société de logements... En effet, compte tenu des budgets actuels nécessaires à la réalisation de travaux de construction, nous sommes tenus de revoir nos ambitions à la baisse, à notre grand regret.

*“Nous nous retrouvons dans une situation inédite, explique Vincent Lejeune, coordinateur Patrimoine. Nous constatons de nombreux dépassements dans les offres et devis que nous recevons. Cela nous met dans une situation inconfortable...”*



Rappelez-vous : la SRL Herstal ambitionnait dans son plan de rénovation 2020-2024 de remettre à neuf 757 logements. Elle était pour cela aidée par la Wallonie, qui lui octroyait une enveloppe permettant la rénovation de minimum 470 logements. Impossible de réaliser ces travaux aujourd'hui avec le même montant ! Car la région n'a pas augmenté ses subsides. *“Elle a, par contre, diminué le nombre de logements à rénover à 367, poursuit Vincent Lejeune. Nous allons donc devoir revoir nos priorités, car nous devons d'abord agir dans les logements classés F ou G en termes de PEB (Performance énergétique des bâtiments). Les rénovations doivent permettre d'atteindre le label B”.*

S'il était question de placer du chauffage central et la ventilation dans les logements de Vottem, ces bâtiments vont, malheureusement, devoir attendre : ils ne sont pas prioritaires car ils sont déjà isolés. Il s'agit donc désormais d'intervenir dans les immeubles les moins performants en matière énergétique. Par où commencer ? Rien n'est encore déterminé, la réflexion est toujours en cours. Une chose est certaine, le montant total investi dans ce plan de rénovation, soit un peu plus de 32.000.000 €, reste d'actualité.



## TECHNIQUE

### Une nouvelle signalétique pour les intervenants extérieurs

Les entreprises extérieures sont désormais mieux orientées dans nos bâtiments ! Des échanges avec les pompiers appelés à intervenir dans quelques-uns de nos logements et les résultats de la dernière enquête de satisfaction ont permis de pointer des défauts de signalétique dans nos immeubles.

En effet, les intervenants extérieurs ne connaissent pas la configuration de nos bâtiments, ni la localisation des différentes locaux techniques. Et lorsqu'ils doivent se rendre dans nos logements, ils ne savent pas toujours comment s'orienter.

Nous avons donc pris la décision d'améliorer la signalétique et de poursuivre l'uniformisation des numéros d'appartements.

Un plan a été placé dans le hall d'entrée de chaque bâtiment, ainsi qu'un autre à l'entrée des caves. Une procédure qui n'est pas obligatoire, mais que nous estimons être un plus en matière de sécurité.

Par ailleurs, les différents locaux techniques sont désormais identifiés par des autocollants : compteurs eau, compteurs gaz, compteurs électricité, locaux SRL nettoyage, accès cave et local technique.

Ce projet n'a pas pesé bien lourd dans le budget de la SRL Herstal puisque tout a été réalisé par un étudiant durant les vacances scolaires.

## RÉCOLTE DES REVENUS

# Loyers 2023 : communiquiez-nous vos documents !

Nous vous le rappelons souvent mais c'est important ! La fin de l'année approche, il est grand temps de nous communiquer les documents nous permettant de fixer votre loyer pour l'année prochaine ! Sans ces informations, c'est le loyer maximum qui sera appliqué.

Un nouveau rappel sera encore envoyé aux retardataires dans le courant du mois d'octobre. Sachez que vous recevrez les loyers applicables au 1<sup>er</sup> janvier 2023 durant la seconde quinzaine du mois de décembre.

Nous en profitons pour vous rappeler que toute modification de votre situation ou de votre composition de ménage doit être signalée **immédiatement** à votre chargée de clientèle. Cela permet de vérifier si votre loyer doit être adapté et de faire les modifications éventuelles directement.



## DANS LES PROCHAINES SEMAINES

# Précompte immobilier : les remboursements arrivent !



Comme tous les ans, les locataires qui y ont droit attendent de recevoir le remboursement de la réduction du précompte immobilier. Encore un petit peu de patience, les paiements devraient être effectués en octobre ou novembre.

Concrètement, c'est au propriétaire de payer les précomptes immobiliers de ses logements, soit la SRL Herstal dans ce cas-ci. Le propriétaire peut bénéficier d'une réduction en fonction de la situation familiale des locataires.

Cette réduction est alors remboursée aux locataires. Quelles conditions faut-il remplir pour obtenir cette réduction ? Compter une personne handicapée dans le ménage et/ou avoir au moins 2 enfants dont un à charge.

C'est la SRL qui se charge d'introduire les demandes auprès du SPF Finances.





## ÉNERGIE

# Pour faire des économies, limitez votre consommation

Maisons interactives, fiches, service Energie du CPAS... Des solutions existent pour vous aider à faire des économies d'énergie !

Les coûts de l'énergie n'ont jamais été aussi élevés ! Il est donc important de veiller à économiser ses dépenses énergétiques.

### Pour vous aider, plusieurs solutions :

- ➔ Consulter les conseils des maisons interactives sur notre site internet : [www.srlherstal.be/INTERACTIVE/economies.html](http://www.srlherstal.be/INTERACTIVE/economies.html)
- ➔ Parcourir les fiches classées dans la farde d'accueil que vous avez reçue (et que vous pouvez consulter en ligne sur notre site internet)
- ➔ Vous renseigner sur le tarif social (soit le tarif le plus bas du marché) et le demander si vous y avez droit

Pour cela, et pour toute autre question, n'hésitez pas à vous tourner vers le service Energie du CPAS au 04 256 81 00 ou par mail : [info@cpasherstal.be](mailto:info@cpasherstal.be)

Le service Energie est accessible à toute la population de Herstal bénéficiant d'un revenu de maximum 18.000€ par an pour une personne isolée, et de 24.000€ par an pour un ménage. Sous certaines conditions, le CPAS peut aider les ménages à revenu modeste en faisant appel :

- ➔ au Fonds Energie, qui permet de soutenir l'achat d'un appareil électroménager, d'aider pour le paiement d'une facture de régularisation annuelle,...
- ➔ au Fonds social de l'eau, pour aider au paiement d'une facture, apporter une aide lors d'un placement de réducteur de débit,...
- ➔ à la Dotation de la Ville, pour aider à l'achat de combustibles

## Halloween



**26 OCTOBRE**

→ Dès 17h à la Maison Intergénérationnelle des Monts (Place Hubert Sacré), organisé par le Comité de participation, le PCS et la RQH.



## Les futurs congés à la SRL Herstal

**NOVEMBRE**

**Mardi 01 et mercredi 02 novembre**

→ Toussaint

**Vendredi 11 novembre**

→ Armistice

**DÉCEMBRE**

**Lundi 26 et mardi 27 décembre**

→ Récupération de Noël

**JANVIER**

**Lundi 02 et mardi 03 janvier**

→ Récupération du jour de l'An



NOTRE N° D'APPEL RÉSERVÉ  
AUX LOCATAIRES DE LA SRL HERSTAL :

**02 800 49 15**



**Bulex®**  
Toujours à vos côtés

Pour toutes demandes de dépannages, veuillez svp bien préciser que vous êtes locataires de la SRL Herstal.



## Emmenez vos clients dans leur zone de confort !

Les solutions de chauffage et d'eau chaude sanitaire.

Développées par Bulex.

Les chaudières à condensation Bulex, un confort qui profite à tout le monde ! En tant qu'installateur vous avez le confort de travailler avec des appareils de haute qualité, facile à installer et à entretenir. En plus, vous offrez à vos clients le confort d'une chaleur agréable et d'un approvisionnement immédiat d'eau chaude.

Surfez sur [www.bulex.be/eau-chaude](http://www.bulex.be/eau-chaude)



Thema CONDENS

Isotwin CONDENS

**Relax,**  
it's a Bulex